

ORDRE DES AVOCATS DU BARREAU DE LIEGE

Palais de Justice
Place Saint-Lambert, 16
B - 4000 LIEGE

DATE :

18 novembre 2011 de 8 h 30 à 12 h 30

LIEU :

CROWNE PLAZA de Liège, Les Comtes de Méan,
Mont Saint-Martin 9-11, 4000 LIEGE

PRIX :

- 90,00 €
 - 50,00 € pour les stagiaires de 2^{ème} et 3^{ème} années
 - gratuit pour les stagiaires de 1^{ère} année
- Le colloque sera suivi d'un cocktail déjeunatoire dans la salle des pas perdus du palais de Justice de Liège.
Le prix inclut la participation au colloque, au cocktail déjeunatoire et les actes du colloque (en ce compris pour les stagiaires de 1^{ère} année).

FORMATION PERMANENTE

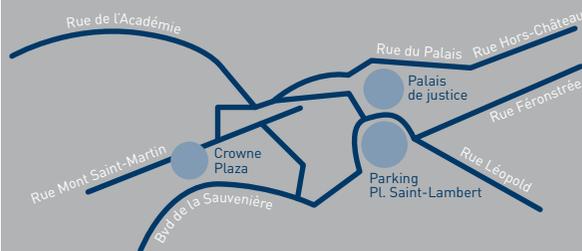
3 points (OBFG) – une attestation sera remise le jour même aux participants

Ce colloque est reconnu dans le cadre de la formation permanente des magistrats.

Les frais d'inscription des magistrats, stagiaires judiciaires et membres du personnel de l'ordre judiciaire sont pris en charge par l'Institut de formation judiciaire. Cependant, **l'Institut de formation judiciaire ne prend pas en charge les frais éventuels des personnes qui s'inscrivent mais ne sont pas effectivement présentes. Il est toutefois permis de se faire remplacer par un collègue qui signe la liste de présence mentionnant son nom et sa fonction à côté du nom du collègue remplacé.**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

- Par courrier :
Ordre des Avocats du barreau de Liège
Madame Carine PAHAUT
Palais de Justice – Place Saint-Lambert, 16
4000 LIEGE – [http:// www.barreaudeliege.be](http://www.barreaudeliege.be)
- Par fax : +32 (0)4 223 19 99
- Par e-mail : cpahaut.ordre@barreaudeliege.be
- **Date limite des inscriptions : le 7 novembre 2011**



L'AVOCAT ET LES CONFLITS D'INTERETS

QUI TROP EMBRASSE, MAL ÉTREINT

colloque organisé
LE VENDREDI 18 NOVEMBRE 2011
AU CROWNE PLAZA DE LIÈGE
par l'Ordre des Avocats du barreau de
Liège et l'OBFG

L'AVOCAT ET LES CONFLITS D'INTERETS

QUI TROP EMBRASSE, MAL ÉTREINT

LE VENDREDI 18 NOVEMBRE 2011 AU CROWNE PLAZA DE LIÈGE

De nombreux intérêts divergents tiraillent l'avocat au point d'affecter parfois la défense que lui confie son client. Pour résoudre ces conflits d'intérêts, les bonnes intentions ne suffisent pas et aucune théorie générale ne s'y prête. L'ambition de ce colloque est d'offrir à l'avocat, dans les matières qu'il pratique au quotidien, les outils de réflexion, de prévention et de résolution les plus adéquats et - pourquoi pas ? - d'ébaucher des normes de comportements

PROGRAMME

08.30 Ouverture

08.45 Accueil des participants par **Me Eric Lemmens**, bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Liège et ouverture des travaux sous la présidence de **Me Philippe Hallet**, avocat au barreau de Liège et administrateur de l'OBFG

09.00 Exposé introductif, **Me Pierre Pichault**, avocat au barreau de Liège

09.15 Familles en conflits, conflits d'intérêts, intérêt de la famille, **Me Anne-France Saudoyez**, avocat au barreau de Mons

09.35 Conflits d'intérêts en matière d'assurances, **Me Hubert de Stexhe**, ancien bâtonnier, avocat au barreau de Charleroi

09.55 Modes alternatifs de résolution des conflits et conflits d'intérêts : quelques principes, **Me Patrick Van Leynseele**, avocat au barreau de Bruxelles

10.15 Pause

10.30 Questions d'actualité, **Me Philippe Hallet**, avocat au barreau de Liège, administrateur de l'OBFG

10.45 La pratique des associations internationales d'avocats en matière de règlement des conflits d'intérêts, **Me Jean-Louis Joris**, avocat aux barreaux de Bruxelles et de New York

11.05 Conflit d'intérêts et sociétés commerciales : la déontologie dépasse la fiction, **Me Roman Aydogdu**, avocat au barreau de Liège

11.25 Intérêt public et intérêts privés : ne pas mélanger les torchons et les serviettes !, **Me Patrick Henry**, ancien bâtonnier, avocat au barreau de Liège

11.45 Conflits d'intérêts et mandats de justice, **Me Bernard Vanham**, ancien bâtonnier, avocat au barreau de Nivelles

12.05 Conclusions, **Me Robert De Baerdemaeker**, ancien bâtonnier, avocat au barreau de Bruxelles, président de l'OBFG

12.30 Fin des travaux



INSCRIPTION - préalable obligatoire au plus tard 7 novembre 2011

ORDRE DES AVOCATS DU BARREAU DE LIEGE & OBFG : L'AVOCAT ET LES CONFLITS D'INTERETS - 18 novembre 2011

Nom : Prénom :

Qualité / fonction : Avocat Avocat stagiaire Magistrat, stagiaire judiciaire Membre du personnel de l'ordre judiciaire Autre

Adresse :

Société ou organisation :

Téléphone : Fax : E-mail :

Participera au colloque du vendredi 18 novembre 2011

Verse la somme de 90,00 €

Verse la somme de 50,00 € (stagiaires de 2^{ème} et 3^{ème} années)

sur le compte de l'Ordre des avocats du barreau de Liège : BE89 6300 7834 9585 - BIC : BBRUBEBB

avec la mention 'Colloque déontologie 2011 + nom'

Bénéficie de la gratuité

Le prix inclut la participation au colloque, au cocktail déjeuner et les actes du colloque (en ce compris pour les stagiaires de 1^{ère} année)

Date :

Signature :